

Montréal, le 26 octobre 2016

Paule Hamelin
Ligne directe : 514-392-9411
Télec. : 514-876-9011
paule.hamelin@gowlingwlg.com

VIA LE SDÉ

Me Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
C.P. 001, Tour de la Bourse
800, Place Victoria, bureau 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Objet : Sujets en vue de la rencontre technique relativement aux normes du bloc VI
Dossiers de la Régie : R-3944-2015, R-3949-2015 et R-3957-2015
Notre dossier : L113490007

Chère consœur,

Pour donner suite à la lettre de la Régie de l'énergie du 13 octobre dernier relativement aux dossiers mentionnés en titre, nous désirons aborder les sujets ci-après mentionnés lors de la séance de travail prévue pour le 10 novembre prochain.

Au niveau de la BAL-001-2, nous désirons pouvoir poser des questions relativement à son application dont notamment les services de régulation visés et la question du groupe de partage de réserve réglante.

Relativement à la norme MOD-029-1A, nous voulons questionner l'impact de l'application de cette méthodologie avec la méthodologie actuelle du calcul des ATC eu égard notamment à ce qui est prévu aux *Tarifs et conditions des services de transport d'Hydro-Québec* (Appendice C) (ci-après les « **Tarifs et conditions** »). Nous avons également des questions similaires à l'égard de la MOD-008-1 au sujet de la méthodologie de calcul de la marge de fiabilité de transport compte tenu des *Tarifs et conditions* qui, à l'annexe C, prévoit que cette valeur est nulle.

Veuillez recevoir, chère consœur, nos salutations les plus distinguées.

GOWLING WLG (CANADA) S.E.N.C.R.L., s.r.l.



Paule Hamelin
PH/